

Le président de la République



Dossier
pédagogique



Sommaire



A La République

1	Qu'est-ce qu'une République ?	1
2	Qu'est-ce qu'une démocratie ?	1
3	Conditions de la démocratie	2
4	Les systèmes politiques dans le monde d'aujourd'hui	3
5	Une république est-elle toujours une démocratie (et vice versa) ?	4
6	Y a-t-il souvent eu des républiques dans l'Histoire du monde ?	4
7	Qu'en est-il des républiques dans l'Histoire de France ?	5
	Réponses aux questions	7

B Le président dans la République

1	Dans la République française, qui est le véritable souverain ?	9
2	Alors, pourquoi un président ?	9
3	Nos cinq Républiques ont-elles toutes eu un président ?	9
4	Quand apparaît la fonction de président de la République ?	9
5	Durant les II ^e , III ^e et IV ^e Républiques, le rôle du président a-t-il toujours été le même ?	10
6	Les présidents de la République jusqu'en 1958	11
	Réponses aux questions	13

C Le président dans la V^e République

1	Comment est née la V ^e République ?	14
2	Qu'est-ce qu'une Constitution ?	15
3	Comment la Constitution définit-elle le rôle du président de la République ?	17
4	Quels sont les pouvoirs du président de la République ?	18
	Réponses aux questions	21

D Comment devient-on président de la République ?

1	Qui peut être candidat ?	23
2	Comment être candidat ?	23
3	Le parcours du candidat	24
4	Comment est élu le président sous la V ^e République ?	25
5	Que se passe-t-il quand la place de président de la République est vacante ?	26
6	Combien de fois peut-on être élu, combien de temps ?	26



E Les présidents de la V^e République

1	Charles de Gaulle.....	29
2	Georges Pompidou.....	30
3	Valéry Giscard d'Estaing.....	31
4	François Mitterrand.....	32
5	Jacques Chirac.....	33
6	Nicolas Sarkozy.....	34
7	François Hollande.....	35
8	Emmanuel Macron.....	36
	Réponses aux questions.....	37

F Le « métier » de président de la République

1	En quoi consiste le travail d'un président ?.....	42
2	Quelles sont les résidences du président ?.....	43
3	La présidence de la République : une « petite entreprise ».....	43
	Réponses aux questions.....	44

G Le président de la République et les cadeaux

1	Pourquoi offre-t-on des cadeaux au président de la République ?.....	45
2	Qui offre ?.....	46
3	Le président de la République offre-t-il des cadeaux ?.....	47
4	Jacques Chirac est-il le seul à avoir reçu des cadeaux ?.....	47
	Réponses aux questions.....	48

H Des pistes pédagogiques et bibliographiques

1	Des pistes pédagogiques.....	49
2	Des pistes bibliographiques.....	50
3	Des sites Internet.....	50

I Renseignements pratiques..... 51





A - La république

1 Qu'est-ce qu'une République ?

- Les racines du mot sont latines : *res publica* signifie « **la chose publique** ».
- En conséquence, une république est une forme de régime politique dans lequel **le pouvoir est théoriquement la « chose de tous »**.
- Une république désignait, à Rome, un type d'organisation collective donnant le pouvoir à des personnes désignées par les citoyens. Elle sous-entend donc l'existence d'un **espace public commun** à tous les membres de la collectivité. Cet espace est organisé par des lois qui s'appliquent également à tous.
- Il n'y a pas de monarque absolu.
- Actuellement, l'idée de République évoque toujours l'organisation de l'État mais elle intègre certaines valeurs parmi lesquelles figure la démocratie.

2 Qu'est-ce qu'une démocratie ?

- Les racines du mot sont grecques : *dèmos* signifie « peuple » ; *kratos* signifie « pouvoir ».
- En conséquence, une démocratie est une forme de régime politique dans lequel **le peuple est souverain**.
 - La démocratie est née à Athènes vers le V^e siècle avant Jésus-Christ mais alors 90 % des habitants de la cité sont exclus de son fonctionnement.
 - La démocratie au sens actuel du terme est apparue aux XVII^e-XVIII^e siècles, avec les révolutions anglaises du XVII^e siècle, la création des États-Unis d'Amérique (1776), la philosophie des Lumières et la Révolution française de 1789.
- On distingue **deux types de démocratie** :
 - celle où les citoyens participent directement aux décisions : on parle de **démocratie directe** (en théorie, elle est appliquée dans quelques cantons suisses, en réalité avec quelques entorses à la théorie) ;
 - celle où les citoyens participent à l'élaboration des décisions par l'intermédiaire de représentants élus : on parle de **démocratie représentative** (en fait, seul cas pratiqué).



3 Conditions de la démocratie



1 - Tout le monde doit avoir le droit de voter.
Seules conditions : la majorité, la nationalité et la jouissance de ses droits civiques.
En France, le suffrage universel direct est, pour les hommes, une réalité depuis 1848 ; pour les femmes depuis 1944.



2 - Plusieurs partis doivent pouvoir exposer librement leurs conceptions et leurs programmes. Ces partis doivent avoir accès à tous les moyens de communication : presse, radio, télévision, etc.



3 - Le citoyen doit pouvoir choisir **librement**, c'est-à-dire qu'il ne **doit pas subir de pression** de la part du gouvernement.
Par ailleurs, il doit avoir eu accès au savoir (l'école).



4 - L'opposition politique doit pouvoir s'organiser, par exemple dans les assemblées. Elle doit pouvoir disposer des mêmes moyens d'information que la majorité parlementaire.



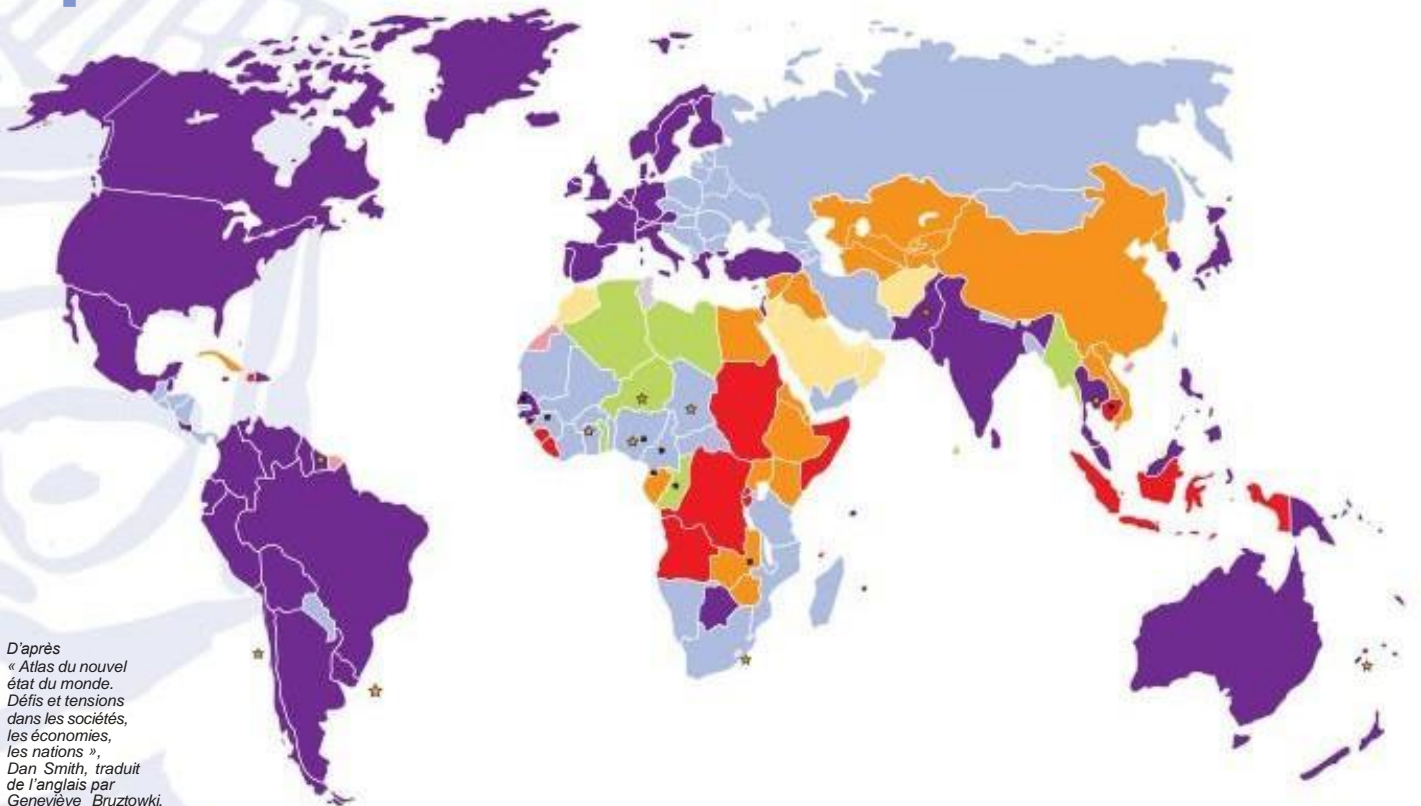
5 - Le vote doit être secret.
En France, les bulletins de vote doivent obligatoirement être imprimés sur du papier et mis sous enveloppe, par chaque électeur, dans le secret de l'isoloir.



6 - On compte un isoloir pour 300 inscrits.



D'après BD de : B. De Gunten,
« Les Institutions de la France »,
© Nathan/VUEFF, 1994.



D'après
« Atlas du nouvel
état du monde.
Défis et tensions
dans les sociétés,
les économies,
les nations »,
Dan Smith, traduit
de l'anglais par
Geneviève Bruzowski,
collection
« Atlas/Monde »,
éditions Ltd.

- Système démocratique multipartite établi.
- Système démocratique multipartite adopté pendant les années 90, ou transition vers un système démocratique.
- Régime à parti unique, dans la forme ou les faits.
- Régime militaire, dans la forme ou les faits.
- Régime monarchique et/ou théocratique.
- Chaos politique : guerre civile, conflit ethnique généralisé ou autres conflits.
- État sous contrôle : territoire dépendant, occupé ou assimilé.
- Période récente de dictature militaire.
- Suspicion de fraude électorale lors d'élections récentes.



QUESTIONS

1 - La démocratie constitue-t-elle un système unanimement adopté dans le monde ? Justifiez votre réponse.

2 - À quel ensemble la République française appartient-elle ? Justifiez votre réponse.



5 Une république est-elle toujours une démocratie (et vice versa) ?

• Toutes les républiques ne sont pas des démocraties :

- la révolution russe d'Octobre 1917 qui aboutit à la création de l'URSS (Union des républiques socialistes soviétiques) en 1922, devient cependant un État totalitaire monolithique, niant l'autonomie des « républiques » la composant, aussi bien que les principes de la démocratie libérale. La plupart des régimes communistes du XX^e siècle ont revendiqué la dénomination république (exemple : La République populaire de Chine) ;
- les républiques des États postcoloniaux (nés au cours de la décolonisation) et postsoviétiques (nés après la chute du rideau de fer) sont souvent tiraillées entre l'affichage du respect des principes démocratiques et la pratique du parti unique, de la dictature militaire ou du népotisme (pouvoir confisqué par les membres d'une même famille).

• De nombreuses démocraties ne sont pas des républiques :

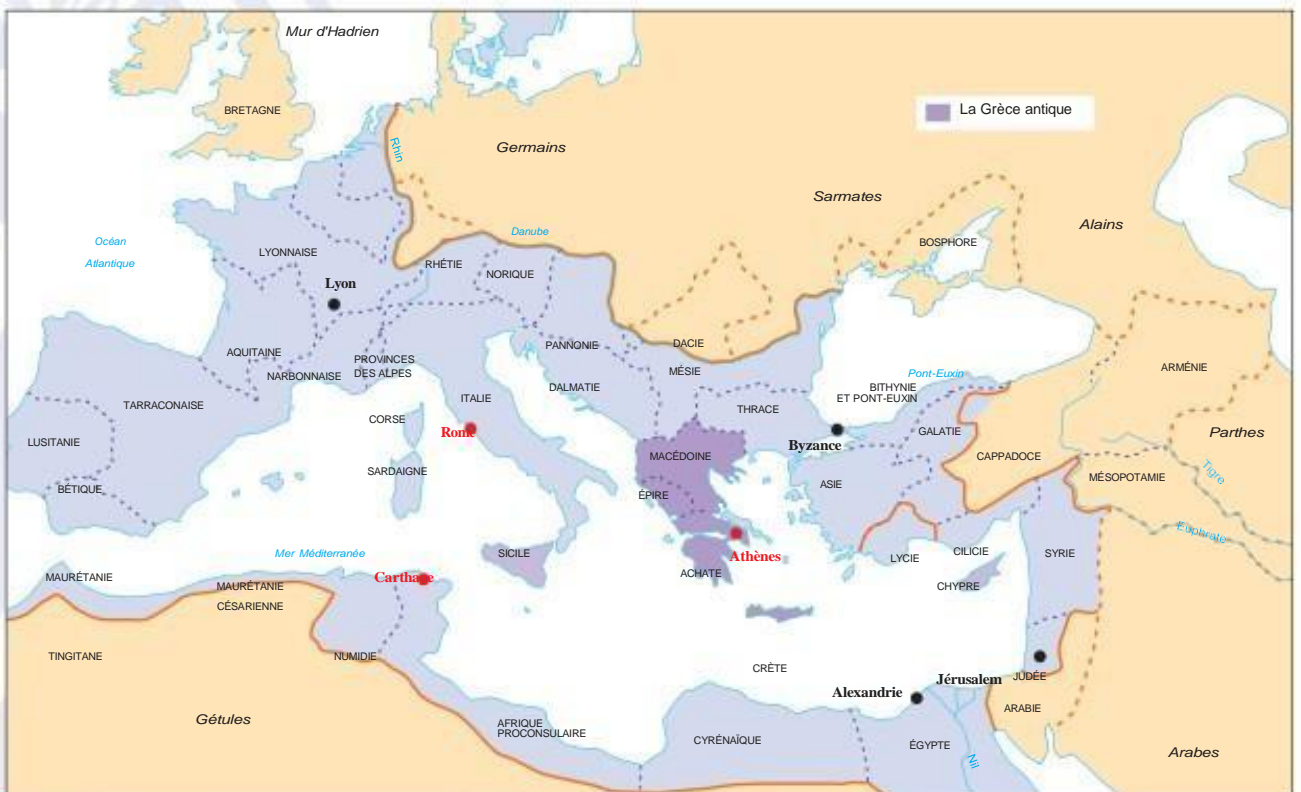
le Royaume-Uni, l'Espagne ou la Belgique sont des monarchies parlementaires.

6 Y a-t-il souvent eu des républiques dans l'Histoire ?

On trouve trace de républiques dès l'Antiquité ainsi qu'à toutes les périodes de l'Histoire. On ne peut cependant pas comparer ces républiques, car elles ont trop peu de points communs en raison de contextes historiques, géographiques et culturels très différents.

Les républiques de l'Antiquité

- Au début du VIII^e siècle avant Jésus-Christ, de nombreuses cités de Grèce sont des républiques (et le restent pendant plusieurs siècles).
- Carthage est pendant plus de 300 ans une république avant d'être détruite en 146 avant Jésus-Christ par Rome.
- Rome elle-même est pendant près de 500 ans (de 509 à 27 avant Jésus-Christ) une république.



L'empire romain au temps de Jésus.
D'après « Histoire 2^e », Hachette, édition 2001.





Les républiques du Moyen Âge au XVIII^e siècle

- Au Moyen Âge, des républiques urbaines (c'est-à-dire à l'échelle d'une ville) se mettent en place. On en trouve surtout en Italie du Nord et dans le Saint-Empire romain germanique (qui correspond en partie à l'Allemagne actuelle). Leur point commun est de se gouverner librement. Le pouvoir y est collégial, c'est-à-dire partagé, mais est détenu par une petite minorité.
- Plus tard, du XVI^e au XVIII^e siècle, on relève deux grands ensembles territoriaux qui ont adopté la république :
 - la Ligue des Cantons suisses (ils sont 13, à l'origine de la création de la Suisse) ;
 - les Provinces-Unies (correspondent en partie aux Pays-Bas actuels).
- L'Angleterre elle-même fait l'expérience de la république pendant un court moment (1649-1660) sous la direction notamment d'Oliver Cromwell.
- La plus ancienne des républiques encore existante est celle de San Marin (à 225 kilomètres au Nord de Rome). Elle prend le nom de république au début du XIV^e siècle.

7 Qu'en est-il des républiques dans l'Histoire de France ?

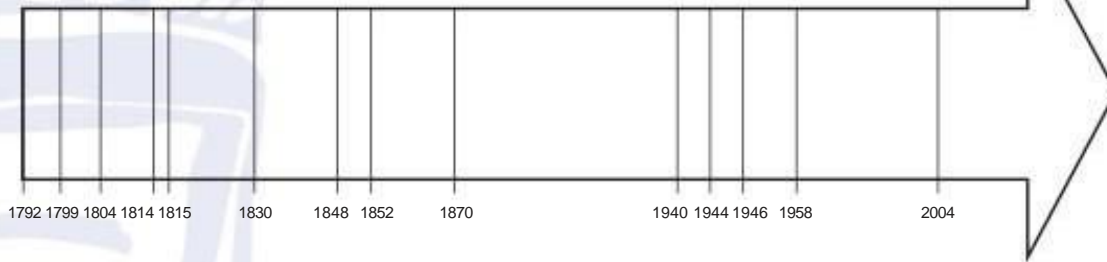
- La République apparaît en France **trois ans après le début de la Révolution de 1789**.
 - Le 10 août 1792, le roi Louis XVI, discrédité, est arrêté. L'Assemblée nationale vote sa suspension.
 - Le 20 septembre 1792, la victoire militaire de Valmy préserve la France d'un retour à la monarchie.
 - Le **21 septembre 1792**, la monarchie est abolie, **la République est proclamée**.
 - Le 22 septembre 1792 est le premier jour de l'An I de la République.
- La 1^{ère} République connaît plusieurs constitutions successives avant de disparaître à la suite du coup d'État de Napoléon Bonaparte (18-19 Brumaire an VIII de la République, c'est-à-dire les 9 et 10 novembre 1799).
- **Quatre Républiques ont depuis lors vu le jour.**





QUESTIONS

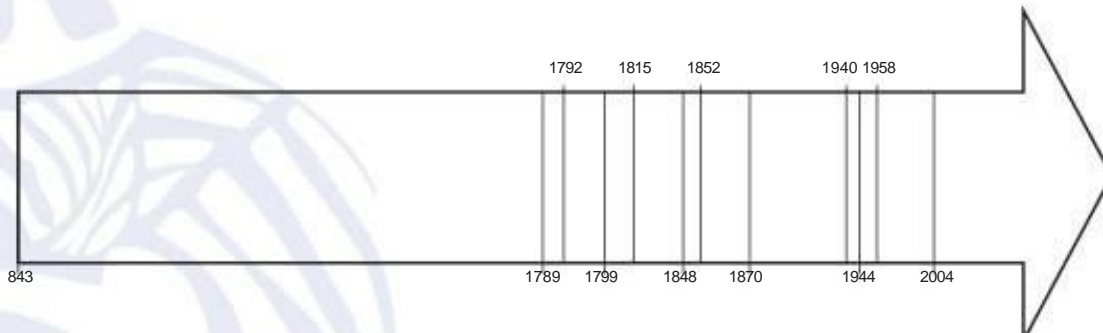
3 - Sur la frise chronologique ci-dessous coloriez en rouge les périodes durant lesquelles la France a été une république.



4 - Calculez la durée en années de chacune de ces Républiques. Complétez le tableau.

	Début	Fin	Durée
I ^e République			
II ^e République			
III ^e République			
IV ^e République			
V ^e République			

5 - Combien d'années se sont écoulées depuis 843 (traité de Verdun, éclatement de l'empire de Charlemagne) ?



6 - Sur ce nombre d'années, pendant combien de temps la France a-t-elle été une république ? (Aidez-vous du tableau.)

7 - Quelles sont les deux grandes conclusions que l'on peut tirer de cette étude ?

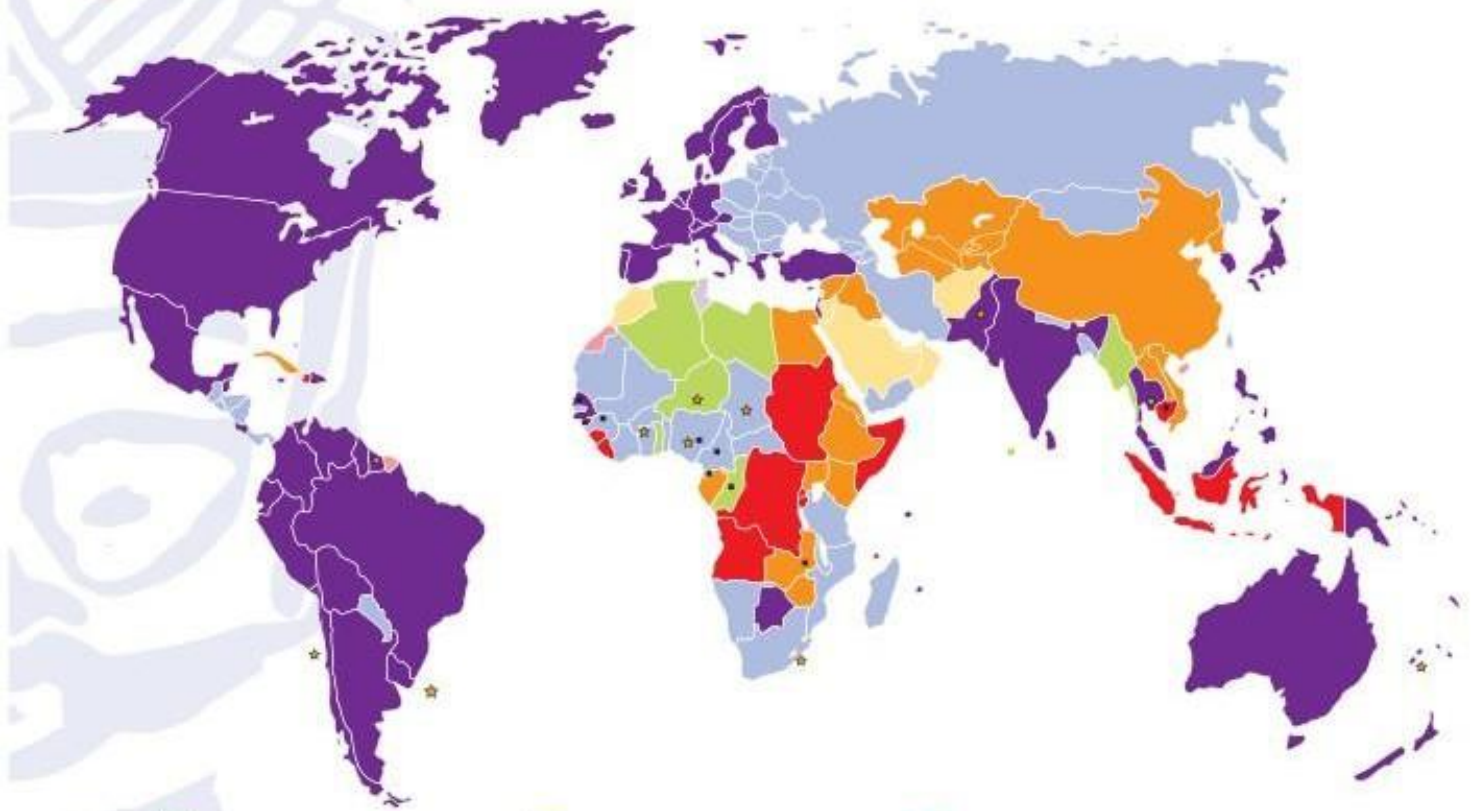
8 - Depuis 1792, la république a-t-elle été le seul type de régime politique expérimenté par les Français ? Justifiez votre réponse.

9 - Depuis quand la République française semble ne pas avoir été contestée ?



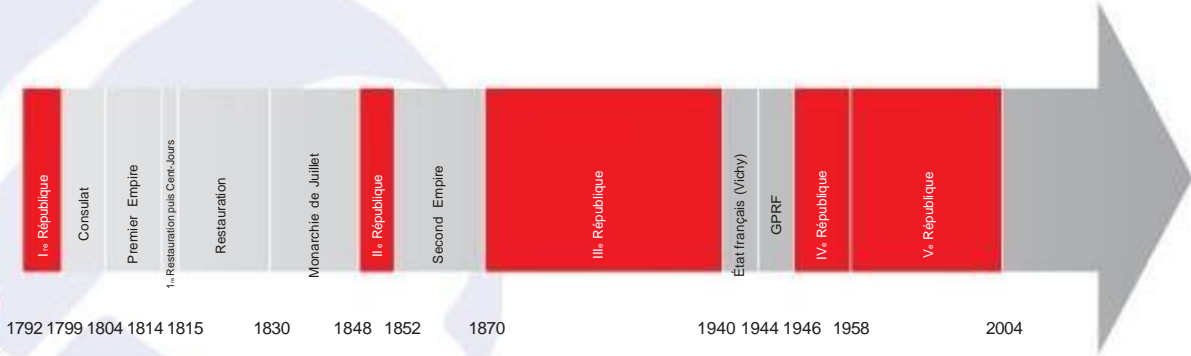


RÉPONSES



- Système démocratique multipartite établi.
- Système démocratique multipartite adopté pendant les années 90, ou transition vers un système démocratique.
- Régime à parti unique, dans la forme ou les faits.
- Régime militaire, dans la forme ou les faits.
- Régime monarchique et/ou théocratique.
- Chaos politique : guerre civile, conflit ethnique généralisé ou autres conflits.
- État sous contrôle : territoire dépendant, occupé ou assimilé.
- Période récente de dictature militaire.
- Suspicion de fraude électorale lors d'élections récentes.

- 1 - *La démocratie constitue-t-elle un système unanimement adopté dans le monde ?*
Non, de nombreux pays soumis à un régime de parti unique, à une dictature militaire, monarchique ou théocratique ne sont pas des démocraties.
- 2 - *À quel ensemble la République française appartient-elle ?*
Elle appartient au système démocratique multipartite (plusieurs partis) établi (ancienneté de la pratique).
- 3 - *Sur la frise chronologique ci-dessous coloriez en rouge les périodes durant lesquelles la France a été une république.*



4 - Calculez la durée en années de chacune de ces Républiques.

	Début	Fin	Durée
I ^e République	1792	1799	7 ans
II ^e République	1848	1852	4 ans
III ^e République	1870	1940	70 ans
IV ^e République	1946	1958	12 ans
V ^e République	1958		65 ans à ce jour

5 - Combien d'années se sont écoulées depuis 843 ? 1 180 ans

6 - Sur ce nombre d'années, pendant combien de temps la France a-t-elle été une république ? 158 ans

7 - Quelles sont les deux grandes conclusions que l'on peut tirer de cette étude ?
La république est apparue « récemment » dans l'Histoire de France, elle est très minoritaire en temps 158 ans sur 1 180 (13 %).

8 - Depuis 1792, la république a-t-elle été le seul type de régime politique expérimenté par les Français ? Justifiez votre réponse.
Non, elle a certes une durée de vie de 158 ans sur 231 ans (68 %) mais d'autres régimes ont été expérimentés durant cette période :
Empire, Régime de Vichy, Monarchie constitutionnelle.

9 - Depuis quand la République française semble ne pas avoir été contestée ?
Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1944, c'est-à-dire il y a 79 ans seulement.





B - Le président dans la République

1 Dans la République française, qui est le véritable souverain ?

« **La souveraineté nationale appartient au peuple** qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. »

Article 3 de la Constitution du 4 octobre 1958



QUESTIONS

1 - Comment le peuple exerce-t-il son pouvoir ? Justifiez en soulignant dans le texte le passage correspondant.

2 Alors, pourquoi un président ?

- Le peuple compose la nation mais il s'agit d'une entité abstraite.
- Dès lors, la nation doit s'incarner par l'intermédiaire de représentants élus.
- Ces derniers représentent donc la nation ou une partie de cette dernière selon leurs fonctions. Le Président de la République, lui, est la **figure incarnée de la nation entière**.

3 Nos cinq Républiques ont-elles toutes eu un président ?

- **Non**, la 1^{ère} République place la représentation nationale (Assemblée nationale élue) au sommet de l'État, ou alors elle confie le pouvoir à un **petit groupe d'hommes** (c'est le cas pendant la période dite du Directoire, de 1794 à 1799, durant laquelle cinq directeurs conduisent ensemble la politique de la France).
- La 1^{ère} République ne souhaite pas confier le pouvoir à un seul homme car la Révolution de 1789 vient tout juste de renverser la Monarchie absolue (régime politique dans lequel le pouvoir s'incarne dans un seul homme : le roi). On ne veut surtout pas reproduire ce schéma de gouvernement, même avec un président de la République.

4 Quand apparaît la fonction de président de la République ?

La fonction de président de la République apparaît en **1848 dans la Constitution de la II^e République**.





QUESTIONS

2 - En observant la carte du monde pointant les très nombreux voyages du président Jacques Chirac, quelle conclusion tirez-vous sur le rôle premier du chef d'Etat de la République française ?

5 Durant les II^e, III^e et IV^e Républiques, le rôle du président a-t-il toujours été le même ?

- **Non.** Sous la II^e République, le président joue un rôle politique important. En revanche **les présidents des III^e et IV^e Républiques jouent un rôle politique mineur.**
- Dans les textes, leur pouvoir est réel, mais **dans la pratique, il est peu important** en raison de l'évolution de la vie politique propre à ces Républiques.
- Sous les III^e et IV^e Républiques, le président a surtout une **fonction représentative**. Comme le disait de manière imagée Georges Clemenceau (président de la III^e République) : le rôle du Président de la République est « d'inaugurer les expositions de chrysanthèmes ».
- La réalité du pouvoir appartient alors au président du Conseil, chef du Gouvernement. Il est nommé par le président de la République mais dépend en grande partie du pouvoir législatif, c'est-à-dire des Assemblées : il est investi par elles, et celles-ci disposent des moyens institutionnels pour renverser le Gouvernement assez facilement. Ainsi, **le pouvoir législatif joue un rôle prépondérant dans la vie politique des III^e et IV^e Républiques.**



6 Les présidents de la République jusqu'en 1958



Vincent Auriol
(1947 - 1954)



Louis Napoléon
Bonaparte
(1848 - 1852)



Sadi Carnot
(1887 - 1894)



Jean Casimir-Perier
(1894 - 1895)



René Coty
(1954 - 1959)



Paul Deschanel
(1920)



Paul Doumer
(1931 - 1932)



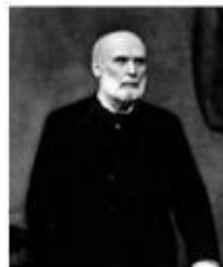
Gaston Doumergue
(1924 - 1931)



Armand Fallières
(1906 - 1913)



Félix Faure
(1895 - 1899)



Jules Grévy
(1879 - 1887)



Albert Lebrun
(1932 - 1940)



Émile Loubet
(1899 - 1906)



Patrice
de Mac-Mahon
(1873 - 1879)



Alexandre
Millerand
(1920 - 1924)



Raymond Poincaré
(1913 - 1920)



Adolphe Thiers
(1871 - 1873)

*Portraits officiels,
Documentation française.*





QUESTIONS

Les présidents de la République jusqu'en 1958

3 - En vous appuyant sur les dates de mandatures (sous les noms des présidents).
Soulignez :

- en rouge ceux de la II^e République
- en vert ceux de la III^e République
- en bleu ceux de la IV^e République

4 - Combien y a-t-il eu de présidents :

- sous la II^e République ?
- sous la III^e République ?
- sous la IV^e République ?

5 - Numérotez les présidences afin de retrouver l'ordre chronologique.

6 - Retrouvez le nom du président de la République :

- de la II^e République :
- pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918) :
- le premier président après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) :
- le dernier président de la IV^e République :





RÉPONSES

1 - *Soulignez dans le texte l'extrait qui montre comment le peuple exerce son pouvoir.*

« La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. »

Article 3 de la Constitution du 4 octobre 1958

2 - *Déduisez la fonction principale du président de la République.*

Représenter la République et la Nation françaises à l'international.

3 - *En vous appuyant sur les dates de mandatures.*

Soulignez :

- en rouge ceux de la II^e République : *Louis Napoléon Bonaparte*
- en vert ceux de la III^e République : *Sadi Carnot, Jean Casimir-Perier, Paul Deschanel, Paul Doumer, Gaston Doumergue, Armand Fallières, Félix Faure, Jules Grévy, Albert Lebrun, Émile Loubet, Patrice de Mac-Mahon, Alexandre Millerand, Raymond Poincaré, Adolphe Thiers*
- en bleu ceux de la IV^e République : *Vincent Auriol, René Coty*

4 - *Combien y a-t-il eu de présidents :*

- sous la II^e République : 1
- sous la III^e République : 14
- sous la IV^e République : 2

5 - *Numérotez les présidences afin de retrouver l'ordre chronologique.*

1-Louis Napoléon Bonaparte ; 2-Adolphe Thiers ; 3-Patrice de Mac Mahon ; 4-Jules Grévy ; 5-Sadi Carnot ; 6-Jean Casimir-Perier ; 7-Félix Faure ; 8-Emile Loubet ; 9-Armand Fallières ; 10- Raymond Poincaré ; 11-Paul Deschanel ; 12-Alexandre Millerand ; 13-Gaston Doumergue ; 14- Paul Doumer ; 15-Robert Lebrun ; 16-Vincent Auriol ; 17-René Coty

6 - *Retrouvez le nom du président de la République :*

- de la II^e République : *Louis Napoléon Bonaparte*
- pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918) : *Raymond Poincaré*
- le premier président après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) : *Vincent Auriol*
- le dernier président de la IV^e République : *René Coty*





C - Le président dans la 5^e République

1 Comment est née la 5^e République ?



© AFP.

Président René Coty

(à gauche) et le général de Gaulle (à droite) sur le perron de l'Élysée 1^{er} juin 1958.

- 1- La guerre d'Algérie, débutée en 1954, provoque une crise politique majeure en mai 1958.
- 2- Pour régler cette crise, le président Coty fait appel au général de Gaulle qui s'était retiré de la vie politique.
- 3- De Gaulle présente son gouvernement. Il est investi par l'Assemblée nationale le 1^{er} juin 1958.
- 4- Le 3 juin 1958, le Parlement (Sénat + Assemblée nationale) vote une loi permettant à De Gaulle de rédiger une nouvelle Constitution.
- 5- Le texte est rédigé par une équipe d'experts autour de Michel Debré, Garde des Sceaux (ministre de la Justice).
- 6- Après avoir été examiné et approuvé par un Comité consultatif et par le Conseil des ministres, le texte est présenté par de Gaulle aux Français le 4 septembre 1958, place de la République à Paris.

7- Les Français approuvent le texte par référendum le 28 septembre 1958 (près de 80 % de oui) malgré l'hostilité de certains hommes politiques.

8- La Constitution est promulguée le 4 octobre 1958. Elle entre alors en application : la 5^e République est née.



© AFP.

Présentation du projet de Constitution de la 5^e République par le général de Gaulle.



Présentation de la nouvelle Constitution par Michel Debré, 7 octobre 1958 à Paris.

© AFP/STAFF.



2 Qu'est-ce qu'une constitution ?

C'est un texte qui :

- rassemble les textes fondamentaux de la République ;
- règle l'organisation et le fonctionnement de l'État ;
- fixe les droits et les devoirs du citoyen.

Fiche de travail - La Constitution de la v^e République

Document 1 : « Plan » de la Constitution

Préambule et article 1^{er}

Titre I^{er} : De la Souveraineté (articles 2 à 4)

Titre II : Le président de la République (articles 5 à 19)

Titre III : Le Gouvernement (articles 20 à 23)

Titre IV : Le Parlement (articles 24 à 33)

Titre V : Des rapports entre le Gouvernement et le Parlement (articles 34 à 51)

Titre VI : Des traités et accords internationaux (articles 52 à 55)

Titre VII : Le Conseil constitutionnel (articles 56 à 63)

Titre VIII : De l'autorité judiciaire (articles 64 à 66)

Titre IX : La Haute Cour de Justice (articles 67 et 68)

Titre X : De la responsabilité pénale des membres du Gouvernement (articles 68-1 à 68-3)

Titre XI : Le Conseil économique et social (articles 69 à 71)

Titre XII : Des Collectivités territoriales (articles 72 à 75)

Titre XIII : De la Communauté (abrogé en 1995, rétabli en 1998 sous un nouveau titre)

Titre XIII (nouveau) : Dispositions transitoires relatives à la Nouvelle-Calédonie (articles 76 et 77)

Titre XIV : Des accords d'association (article 88)

Titre XV : Des Communautés européennes et de l'Union européenne (articles 88-1 à 88-4)

Titre XVI : De la révision (article 89)

Titre XVII : Dispositions transitoires (abrogé en 1995)



QUESTIONS

1 - Comment est structurée la Constitution ?

2 - Quel titre et quels articles définissent la fonction de président de la République ?



Document 2 : Préambule

Le Peuple français proclame solennellement son attachement aux droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946.

En vertu de ces principes et de celui de la libre détermination des peuples, la République offre aux territoires d'outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique.



QUESTIONS

- 3 - *Quels sont les principes fondamentaux auxquels le peuple français se déclare attaché ?*
- 4 - *Quels sont les textes fondamentaux que le peuple français reconnaît comme inviolables ?*

Document 3 : Article 2

(Loi constitutionnelle n° 92-554 du 25 juin 1992)

La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est la « *Marseillaise* ». La devise de la République est « *Liberté, Égalité, Fraternité* ». Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.



QUESTIONS

- 5 - *Quelles sont les valeurs essentielles de la République ?*
- 6 - *Quels sont les symboles nationaux définis par la Constitution ?*
- 7 - *En connaissez-vous d'autres ?*



Document 4 : extrait de l'article 89

L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au président de la République sur proposition du Premier ministre et aux membres du Parlement. Le projet ou la proposition de révision doit être voté par les deux assemblées en termes identiques. La révision est définitive après avoir été approuvée par référendum. Toutefois, le projet de révision n'est pas présenté au référendum lorsque le président de la République décide de le soumettre au Parlement convoqué en Congrès ; dans ce cas, le projet de révision n'est approuvé que s'il réunit la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. (...) Aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire. La forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une révision.



QUESTIONS

- 8 - *Quelle est l'idée essentielle contenue dans l'article 89 ?*
- 9 - *Quelles sont les deux procédures de révision de la Constitution ?*
- 10 - *Quel est le seul point qui ne peut faire l'objet d'une révision ?*
- 11 - *Le texte actuel de la Constitution est-il exactement le même que celui du 4 octobre 1958 ? Expliquez.*

3 Comment la Constitution définit-elle le rôle du président de la République ?



QUESTIONS

- 12 - *Selon l'article 89 de la Constitution, nous pouvons déduire que le président de la République est (soulignez la bonne réponse) : a) le gardien de la Constitution
b) l'architecte de la Constitution*
- 13 - *Le président de la République est-il le seul à prendre des décisions de la révision de la Constitution ? Précisez.*



4 Quels sont les pouvoirs du président de la République ?

Ils sont principalement définis dans les articles 6 à 19 de la Constitution.

Extraits des articles 6 à 19 de la Constitution

Article 6

Le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct...

Article 7

Le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé, le deuxième dimanche suivant, à un second tour. Seuls peuvent s'y présenter les deux candidats qui, le cas échéant après retrait de candidats plus favorisés, se trouvent avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour...

Article 8

Le président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement. Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions.

Article 9

Le président de la République préside le Conseil des ministres.

Article 10

Le président de la République promulgue les lois... dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée. Il peut, avant l'expiration de ce délai, demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles. Cette nouvelle délibération ne peut être refusée.

Article 11

Le président de la République, sur proposition du Gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux assemblées, publiées au Journal officiel, peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la Nation et aux services publics qui y concourent, ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions.

Article 12

Le président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale.

Article 13

Le président de la République signe les ordonnances et les décrets délibérés en Conseil des ministres. Il nomme aux emplois civils et militaires.

Article 14

Le président de la République accrédite les ambassadeurs...

Article 15

Le président de la République est le chef des armées. Il préside les conseils et comités supérieurs de la Défense nationale.

Article 16

Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier ministre, des présidents des assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel...

Article 17

Le président de la République a le droit de faire grâce.

Article 18

Le président de la République communique avec les deux assemblées du Parlement par des messages qu'il fait lire et qui ne donnent lieu à aucun débat.

Article 19

Les actes du président de la République autres que ceux prévus aux articles 8 (1^{er} alinéa), 11, 12, 16, 18, 54, 56 et 61 sont contresignés par le Premier ministre et, le cas échéant, par les ministres responsables.





QUESTIONS

14 - Complétez l'organigramme à l'aide des textes.

Article 9 : Article 18 : Article 15 :

Article 11 :

Article 13 :

Article 10 :

Article 14 :

Article 17 :

Article 8 : Article 12 : Article 16 :



15 - Pourquoi les articles 6 et 7 ne sont-ils pas pris en compte ?

16 - Quel article peut être sujet à controverse ? Pourquoi ?

17 - Comment estimez-vous l'importance de ces pouvoirs ?

18 - Comment peut-on dès lors qualifier l'importance du président de la République dans les institutions de la v^e République ?

D'autres articles précisent les pouvoirs du président de la République :

- article 52 : il négocie et ratifie les traités ;
- article 54 : il nomme 3 membres du Conseil constitutionnel et peut lui demander d'examiner la conformité d'une loi avec la Constitution ;
- article 64 : il préside le Conseil supérieur de la magistrature dont il désigne les membres.

L'ensemble de ces articles définit les pouvoirs propres du président mais il possède en plus des pouvoirs partagés avec d'autres institutions.



QUESTIONS

19 - En vous basant sur les articles vus précédemment, quels sont les pouvoirs du président de la République ?





RÉPONSES

1 - Comment est composée la Constitution ?

La Constitution est composée d'un préambule et de 17 titres (ou chapitres). Chacun des titres comporte plusieurs articles.

2 - Quel titre et quels articles définissent la fonction de président de la République ?

Le titre II est consacré au président de la République. Il englobe les articles 5 à 19.

3 - Quels sont les principes fondamentaux auxquels le peuple français se déclare attaché ?

Le peuple français proclame son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale.

4 - Quels sont les textes fondamentaux que le peuple français reconnaît comme inviolables ?

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, le préambule de la Constitution de 1946.

5 - Quelles sont les valeurs essentielles de la République ?

Liberté, Égalité, Fraternité.

6 - Quels sont les symboles nationaux définis par la Constitution ?

Le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est la « Marseillaise ».

7 - En connaissez-vous d'autres ?

Un jour de fête nationale : le 14-Juillet, le coq, la Marianne, etc.

8 - Quelle est l'idée essentielle contenue dans l'article 89 ?

La Constitution peut être modifiée.

9 - Quelles sont les deux procédures de révision de la Constitution ?

On peut choisir le référendum ou bien réunir le Parlement (Assemblée Nationale et Sénat) en Congrès. Dans le premier cas, il faut atteindre la majorité des suffrages exprimés pour que la modification soit adoptée.

Dans le deuxième cas, il faut une majorité des 3/5^e.

10 - Quels sont les points qui ne peuvent faire l'objet d'une révision ?

La République et les frontières.

11 - Le texte actuel de la Constitution est-il exactement le même que celui du 4 octobre 1958 ? Expliquez.

Non car plusieurs modifications constitutionnelles ont été adoptées, soit par référendum, soit par vote du Congrès.

12 - Selon l'article 89 de la Constitution, nous pouvons déduire que le président de la République est : le gardien de la Constitution



13 - Le président de la République est-il le seul à prendre des décisions de la révision de la Constitution ? Précisez.

Non : il peut prendre la décision de la révision, mais l'acceptation doit passer par un vote dans les deux assemblées, puis par un référendum.

14 - Complétez l'organigramme à l'aide des textes.

(Voir feuille jointe.)

15 - Pourquoi les articles 6 et 7 ne sont-ils pas pris en compte ?

Ils ne définissent pas des pouvoirs mais la durée du mandat et le mode d'élection.

16 - Quel article peut être sujet à controverse ? Pourquoi ?

L'article 16 car il offre au président des pouvoirs exceptionnels en temps de crise. Certains ont pu y voir le moyen d'instaurer légalement une dictature pour celui qui serait tenté.

17 - Comment estimez-vous l'importance de ces pouvoirs ?

Les pouvoirs du président sont nombreux et importants.

18 - Comment peut-on dès lors qualifier l'importance du président de la République dans les institutions de la 5^e République ?

Il est la clé de voûte des institutions de la 5^e République.

19 - En vous basant sur les articles vus précédemment, quels sont les pouvoirs du président de la République ?

- nommer le Premier ministre
- demander une nouvelle délibération d'une loi au Parlement
- soumettre au référendum un projet de loi
- dissoudre l'Assemblée Nationale
- accréditer les ambassadeurs
- faire grâce
- négocier et ratifier les traités
- nommer les trois membres du conseil constitutionnel
- désigner les membres du Conseil supérieur de la magistrature





D - Comment devient-on président de la République ?

1 Qui peut être candidat ?

- Il faut le vouloir : on ne peut donc pas se retrouver candidat contre son gré, le Conseil constitutionnel vérifie le consentement du candidat.
- Il faut être âgé de 23 ans au moins le jour du scrutin.
- Il faut être de nationalité française.
- Il faut jouir de tous ses droits civils et politiques.
- Il faut avoir satisfait aux obligations de la loi sur le service national.

2 Comment être candidat ?

- Il faut recueillir au moins 500 signatures de citoyens élus (membres du Parlement, des conseils généraux, du Conseil de Paris, des Assemblées territoriales, des territoires d'outre-mer, des maires). Les signatures de ces parrains doivent provenir d'au moins 30 départements et territoires d'Outre-Mer différents sans que plus d'1/10^e ne proviennent du même département ou territoire.
- Le candidat doit aussi remettre au Conseil constitutionnel, sous pli scellé, une déclaration de situation patrimoniale. Cette déclaration porte sur les biens propres du candidat. (Elle devra être renouvelée dans le mois précédant la fin du mandat présidentiel afin de constater quelles ont été les variations de son patrimoine.)



3 Le parcours du candidat



1 - 19 jours avant le 1^{er} tour de scrutin, **envoi au Conseil constitutionnel d'une déclaration de candidature**, des 500 signatures, de la déclaration de situation patrimoniale.



2 - 16 jours avant le 1^{er} tour, **publication des candidatures** (l'ordre de présentation est tiré au sort).



3 - **Ouverture officielle** de la campagne électorale.



4 - Meetings, plan médias.



5 - Campagne officielle à la télévision et sur les radios publiques.



6 - **Fin de la campagne électorale** le vendredi minuit qui précède le 1^{er} tour.



7 - Dimanche : 1^{er} tour, premiers résultats autorisés à partir de 20 heures. Début de la campagne pour le 2^e tour. Fin de la campagne électorale le vendredi minuit qui précède le 2^e tour.



8 - Dimanche : 2^e tour (15 jours après le 1^{er} tour), premiers résultats autorisés à partir de 20 heures.



9 - **Proclamation officielle des résultats** par le Conseil constitutionnel. Cérémonie officielle d'investiture. Le président élu entre en fonction.

*D'après BD de : B. De Gunten,
« Les Institutions de la France », © Nathan/VUEFF, 1994.*

- Pendant la campagne officielle, radios et télévisions sont tenues d'offrir un temps de parole égal à chacun des candidats.
- Entre les deux tours, le Conseil constitutionnel annonce officiellement les résultats du 1^{er} tour.
- Il peut parfois y avoir entre les deux tours un débat radiotélévisé entre les deux candidats qualifiés mais cela n'est pas une obligation.



4 Comment est élu le président sous la V^e République ?

- Le **premier président de la V^e République, Charles de Gaulle**, a été élu par un Collège de 80 000 grands électeurs (suffrage universel indirect).
- En **1962**, par référendum, le général de Gaulle propose aux Français d'élire le président de la République au **suffrage universel direct**.
 - Le suffrage est universel lorsqu'il est **ouvert à l'ensemble des citoyens**.
 - Le suffrage est direct lorsque **les citoyens élisent directement leurs représentants**.
- Les Français votent à 61,8 % en faveur de la proposition de De Gaulle.
- **La première élection de ce type a lieu en 1965.**
- Le président est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours :
 - les électeurs peuvent choisir entre plusieurs candidats ;
 - le bulletin de vote comporte un seul nom (= uninominal) ;
 - l'emporte au 1^{er} tour celui qui obtient la majorité absolue c'est-à-dire la moitié des suffrages exprimés plus un.
 - s'il n'y a pas d'élus au 1^{er} tour, ne peuvent se présenter au 2^e tour que les deux candidats arrivés en tête du 1^{er} tour.
 - dès lors, pour être élu au 2^e tour, il suffit d'obtenir une voix de plus que son adversaire.

Les élections présidentielles de la V^e République

Élections présidentielles	Nombre de candidats	Type de suffrage	« Finaliste » du 2 ^e tour	Élu
1958	3	suffrage universel indirect (collège électoral de 80 000 personnes)	X	de Gaulle (78,5 % au 1 ^{er} tour)
1965	6	suffrage universel direct	Mitterrand	de Gaulle (54,5 %)
1969	7	suffrage universel direct	Poher	Pompidou (57,8 %)
1974	12	suffrage universel direct	Mitterrand	Giscard d'Estaing (50,8 %)
1981	10	suffrage universel direct	Giscard d'Estaing	Mitterrand (51,8 %)
1988	9	suffrage universel direct	Chirac	Mitterrand (54,0 %)
1995	9	suffrage universel direct	Jospin	Chirac (52,6 %)
2002	16	suffrage universel direct	Le Pen	Chirac (82,2 %)

candidat socialiste (gauche) / candidat centriste (droite) / candidat gaulliste (droite) / candidat d'extrême droite

- Tous les duels du second tour sont des duels droite/gauche sauf en 1965 (droite/centre-droite), 2002 (droite/extrême-droite) et 2017 et 2022 (LREM/extrême-droite)

- La V^e République n'a connu que deux présidents « étiquetés » à gauche : François Mitterrand et François Hollande.



5 Que se passe-t-il quand la place de président de la République est vacante ?

- Si le président de la République démissionne ou décède au cours de son mandat, **l'intérim est assuré par le président du Sénat**, le temps d'organiser les prochaines élections.
- Cela est arrivé deux fois :
 - en 1969, le général De Gaulle démissionne ;
 - en 1974, Georges Pompidou décède.Dans les deux cas, l'intérim est assuré par Alain Poher, président du Sénat.

6 Combien de fois peut-on être élu, combien de temps ?

- La Constitution limite la rééligibilité du président sortant : il ne peut pas exercer plus de deux mandats consécutifs.
- Ex : À la fin de son premier mandat, un président peut se représenter pour un second mandat. À la fin de son second mandat, il ne peut pas se représenter. En revanche, il pourra se présenter à nouveau au bout de 5 ans et effectuer deux mandats consécutifs.
- Depuis le **référendum du 24 septembre 2000**, la durée du mandat présidentiel est de **5 ans** : on parle de quinquennat. Cette durée s'applique pour la première fois au président élu en mai 2002 c'est-à-dire Jacques Chirac.
- Avant 2002, les présidents de la ^ve République étaient élus pour une durée de 7 ans (le septennat). (Voir tableau comparatif)
- La durée septennale du mandat présidentiel est due à la loi du 20 novembre 1873 qui prévoyait :
 - « Le pouvoir exécutif est confié pour 7 ans au maréchal Mac-Mahon ».
 - Il s'agissait d'une mesure provisoire : attendre la mort du comte de Chambord, héritier du trône de France mais dont les exigences pour devenir roi étaient trop élevées ; puis offrir la couronne au comte de Paris plus « moderne ».
 - Mais le comte de Chambord mit du temps à mourir. Les républicains se sont renforcés, si bien qu'en janvier 1875, un amendement (l'amendement Wallon) est voté à une voix de majorité : Il précise : « Le pouvoir exécutif est confié pour 7 ans au président de la République ».
 - La durée de ce mandat est conservée par la IV^e puis la V^e République.
 - À partir des années 1960, la durée du mandat revient régulièrement dans le débat politique mais il faut attendre l'an 2000 pour que le quinquennat soit mis en place.
- La ⁱ^{ère} République n'avait pas créé la fonction de président de la République.



Tableau comparatif de la fonction présidentielle à travers les républiques

	II ^e République	III ^e République	IV ^e République	V ^e République
Durée du mandat	4 ans	7 ans	7 ans	7 ans de 1958 à 2000 5 ans à partir de 2000
Possibilité de réélection	Oui, pas tout de suite : 4 ans de repos obligatoire	Oui (article 2)	Oui, une seule fois (article 29)	Oui, une seule fois (article 6)
Mode de désignation	suffrage universel masculin	suffrage universel masculin indirect (collège électoral = Chambre des députés + Sénat)	suffrage universel indirect (collège électoral = Parlement)	- De 1958 à 1962 : suffrage universel indirect (collège électoral élargi = Parlement + conseillers généraux + conseillers des assemblées des T.O.M. + représentants des conseils municipaux) - Depuis 1962 : suffrage universel direct
Nombre de présidents	1	14	2	8
Nombre de mandats interrompus	0	10	1	2
Causes		- « Renversé » : 1873, Thiers, trop républicain pour l'Assemblée monarchiste - Démission : 1879, Mac Mahon 1887, Grévy 1895, Casimir-Perier 1924, Millerand - Assassinat : 1894, Carnot (par un anarchiste italien) 1932, Doumer (par un fou) - Mort naturelle : 1899, Faure - Folie : 1920, Deschanel - Changement de régime : 1940, Lebrun	- Changement de régime : 1958, Coty	- Démission : 1969, de Gaulle - Mort naturelle : 1974, Pompidou





E - Les présidents de la V^e République

Travail post-visite de classe : en effectuant vos recherches en classe, répondez aux questions suivantes.



QUESTIONS

- 1 - Voici un médaillon en plâtre représentant les cinq présidents de la République.
Qui a offert ce cadeau ?
- 2 - À quelle occasion ?
- 3 - Replacez en face de chaque effigie le nom qui correspond au président représenté.



Médaille
des cinq Présidents
de la V^e République
Rodier 1998
Plâtre original.

- 4 - Combien y-a-t-il eu de présidents sous la V^e République (sachant que Jacques Chirac a été réélu en mai 2002) ?
- 5 - Pourquoi De Gaulle est-il placé au sommet de la pyramide ?
- 6 - Que signifient les lettres RF ?



1 Charles de Gaulle

Portrait officiel. Documentation française.



QUESTIONS

- 7 - *Date de naissance ?*
- 8 - *Date de décès ?*
- 9 - *Président de la République sur quelle période ?*
- 10 - *Élu combien de fois ?*
- 11 - *Quelle est sa particularité dans l'histoire des présidents de la V^e République ?*
- 12 - *Recherchez dans ce dossier la raison de sa démission en 1969 ?*

Analyse du portrait officiel

- 13 - *Que symbolisent :*
 - *les épaulettes et boutons de métal ?*
 - *le cordon et la plaque ?*
 - *le collier ?*
- 14 - *Quels sont les deux livres sur lesquels il s'appuie ?*
- 15 - *Quel message fait-il passer à travers ce portrait ?*



2 Georges Pompidou



Portrait officiel, Documentation Française.



QUESTIONS

- 16 - *Date de naissance ?*
- 17 - *Date de décès ?*
- 18 - *Président de la République durant quelle période ?*
- 19 - *Que constatez-vous en confrontant les deux dernières réponses ?*
- 20 - *Recherchez quelle autre fonction institutionnelle importante Georges Pompidou a occupé avant d'être élu président de la République ?*
- 21 - *À quelle mouvance politique appartenait-il ?*

Analyse du portrait officiel

- 22 - *Points communs avec le portrait de de Gaulle ?*
- 23 - *Différences avec le portrait de de Gaulle ?*



3 Valéry Giscard d'Estaing

Portrait officiel, Documentation Française.



QUESTIONS

- 24 - *Date de naissance ?*
- 25 - *Date de décès ?*
- 26 - *Président de la République durant quelle période ?*
- 27 - *À quelle mouvance politique appartenait-il ?*
- 28 - *À ce sujet, que remarquez-vous par rapport à ses prédécesseurs ?*

Analyse du portrait officiel

- 29 - *Ce portrait est-il comparable aux deux précédents ?*
- 30 - *Retrouvez les éléments qui marquent une rupture dans la représentation du président de la République.*



4 François Mitterrand



Portrait officiel. Documentation française.



QUESTIONS

- 31 - *Date de naissance ?*
- 32 - *Date de décès ?*
- 33 - *Président de la République durant quelle période ?*

- 34 - *Élu combien de fois ?*
- 35 - *À quelle mouvance politique appartenait-il ?*

- 36 - *À ce sujet, que remarquez-vous par rapport à ses prédécesseurs ?*

- 37 - *François Mitterrand en tant que président de la République a deux traits particuliers, lesquels ?*

Analyse du portrait officiel

- 38 - *Montrez en quoi ce portrait est un compromis entre les portraits de Gaulle et Pompidou et celui de Giscard d'Estaing.*



5 Jacques Chirac



Portrait officiel, Documentation française.



QUESTIONS

39 - *Date de naissance ?*

40 - *Date de décès ?*

41 - *Président de la République durant quelle période ?*

42 - *Élu combien de fois ?*

43 - *À quelle mouvance politique appartient-il ?*

44 - *Recherchez quelle autre fonction institutionnelle importante Jacques Chirac a occupé avant d'être élu président ?*

Analyse du portrait officiel

45 - *Quels sont les éléments de rupture et les éléments de continuité par rapport aux portraits précédents ?*



6 Nicolas Sarkozy



Portrait officiel, Documentation française.



QUESTIONS

- 46 - Date de naissance ?
- 47 - Président de la République durant quelle période ?
- 48 - À quel parti politique appartient-il ?
- 49 - À quelle crise majeure a-t-il dû faire face durant son mandat ?
- 50 - Comment son attitude a-t-elle été qualifiée par les Français ?

Analyse du portrait officiel

- 51 - Quelles différences et quels points de similitude observez-vous par rapport aux autres portraits ?



7

François Hollande



QUESTIONS

52 - *Date de naissance ?*

53 - *Président de la République durant quelle période ?*

54 - *À quel parti politique appartient-il ?*

55 - *Quel projet de loi mené par le gouvernement Valls en 2016 a suscité la controverse dans la société française ?*

56 - *Quel événement traumatisant pour la France est intervenu sous son mandat en 2015 ? Quelle mesure a été prise ?*

Analyse du portrait officiel

57 - *Quel palais se trouve derrière lui ?*

58 - *À quel autre portrait cela fait-il penser ?*



8 Emmanuel Macron



QUESTIONS

59 - *Date de naissance ?*

60 - *Président de la République depuis quand ?*

61 - *À quel parti politique appartient-il ?*

62 - *Face à quel candidat a-t-il été élu ?*

63 - *Quel dispositif exceptionnel est-il entré dans le droit commun sous sa présidence et sous quel gouvernement ?*

64 - *Quelles sont les deux crises majeures auxquelles il a dû faire face au cours de son mandat ?*

Analyse du portrait officiel

65 - *En quoi son portrait officiel marque-t-il une rupture avec tous les précédents ?*

66 - *Sur quoi se tient-il ?*





RÉPONSES

Qui sont-ils ?

- 1 - *Qui a offert le cadeau ?* Le directeur des Monnaies et Médailles
- 2 - *À quelle occasion ?*
Anniversaire du président de la République en 1998
(année des 40 ans de la V^e République)
- 3 - *Remplacez en face de chaque effigie le nom qui correspond au président représenté.*
En haut de Gaulle puis, de gauche à droite, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chirac
- 4 - *Combien y a-t-il eu de présidents sous la V^e République (sachant que Jacques Chirac a été réélu en mai 2002) ?* 8
- 5 - *Pourquoi de Gaulle est-il placé au sommet de la pyramide ?*
Premier président de la V^e, il est aussi celui qui est à l'origine de cette nouvelle République.
- 6 - *Que signifient les lettres RF ?* Les lettres RF signifient République française.

Charles de Gaulle

- 7 - *Date de naissance ?* 1890
- 8 - *Date de décès ?* 1970
- 9 - *Président de la République durant quelle période ?* 8 janvier 1959 au 28 avril 1969
- 10 - *Élu combien de fois ?*
Deux fois : 1958 au suffrage universel indirect, 1965 au suffrage universel direct
- 11 - *Quelle est sa particularité dans l'histoire des présidents de la V^e République ?*
Il est celui qui est à l'origine de la V^e République, c'est aussi le seul qui ait démissionné.
- 12 - *Recherchez dans ce dossier quelle est la raison de sa démission en 1969 ?*
Une défaite à la suite d'un référendum qu'il a proposé sur la réforme du Sénat et la régionalisation.
- 13 - *Que symbolisent :*
 - les épaulettes et boutons de métal ? L'uniforme militaire
 - le cordon et la plaque ? La Légion d'honneur
 - le collier ? L'ordre de la Libération
- 14 - *Quels sont les deux livres sur lesquels il s'appuie ?*
La Constitution et l'Histoire de l'armée française
- 15 - *Quel message fait-il passer à travers ce portrait ?*
Père et garant de la Constitution, il rappelle aussi son passé de militaire, l'homme qui a libéré la France.



Georges Pompidou

16 - *Date de naissance ?* 1911

17 - *Date de décès ?* 1974

18 - *Président de la République durant quelle période ?*

15 juin 1969 au 2 avril 1974

19 - *Que constatez-vous en confrontant les deux dernières réponses ?*

Il est décédé pendant son mandat de président de la République

20 - *Recherchez quelle autre fonction institutionnelle importante Georges Pompidou a occupée avant d'être élu président ?*

Il a été Premier ministre du général de Gaulle.

21 - *À quelle mouvance politique appartenait-il ? C'était un gaulliste (droite).*

22 - *Points communs avec le portrait de de Gaulle ?*

Il pose debout, il arbore ses décorations, il est dans la bibliothèque de l'Élysée.

23 - *Différences ?*

Ses décorations sont uniquement civiles car ce n'est pas un militaire de métier. Il ne s'appuie sur aucun livre (l'absence de la Constitution démontre que la V^e République est désormais entrée dans les mœurs).

Valéry Giscard d'Estaing

24 - *Date de naissance ?* 1926

25 - *Président de la République durant quelle période ?*

24 mai 1974 jusqu'au 21 mai 1981

26 - *À quelle mouvance politique appartenait-il ? C'est un centriste (droite).*

27 - *À ce sujet, que remarquez-vous par rapport à ces prédécesseurs ?*

C'est le premier président de la V^e République qui ne soit pas gaulliste. À ce sujet, il déclare :

« De ce jour, date une ère nouvelle de la politique française ».

28 - *Ce portrait est-il comparable aux précédents ? Non*

29 - *Retrouvez les éléments qui marquent une rupture dans la représentation du président de la République.*

Le cadre de la photographie est horizontal, le cadrage est resserré sur les épaules et sur le visage (le président a la « carrure » pour occuper la fonction Présidentielle. Bien qu'il ne soit pas gaulliste, il regarde la « France dans les yeux » comme son slogan de campagne électorale l'indiquait).

Il porte un costume-cravate et non l'habit officiel des présidents de la République et discrètement la rosette de la Légion d'honneur (visiblement, il y a une volonté de « désacraliser » la fonction présidentielle : le président est un citoyen comme les autres.).



François Mitterrand

30 - *Date de naissance ?* 1916

31 - *Date de décès ?* 1996

32 - *Président de la République durant quelle période ?*

21 mai 1981 jusqu'au 17 mai 1995

33 - *Élu combien de fois ?*

Deux fois : en 1981 face à Valéry Giscard d'Estaing au second tour, en 1988 face à Jacques Chirac au second tour

34 - *À quelle mouvance politique appartenait-il ? Il était socialiste (P.S.).*

35 - *À ce sujet, que remarquez-vous par rapport à ces prédécesseurs ?*

C'est le premier président de la ^v République de gauche.

36 - *François Mitterrand, en tant que président de la République, a deux traits particuliers, lesquels ?*

- **C'est le président** qui est resté le plus longtemps en poste (14 ans).
- Il a innové d'un point de vue institutionnel en acceptant de cohabiter avec un Premier ministre, un gouvernement et une Assemblée de droite suite aux victoires électorales de cette dernière lors des Législatives de 1986 et 1993. Cohabitation de deux ans (1986-1988) avec Jacques Chirac et de deux ans avec Édouard Balladur (1993-1995)

37 - *Montrez en quoi ce portrait est un compromis entre les portraits de de Gaulle et Pompidou et celui de Giscard d'Estaing.*

- On retrouve la bibliothèque de l'Élysée, un livre à la main et un portrait assez classique (le président est assis). Ces éléments permettent de rapprocher ce portrait de celui de de Gaulle.
- Il porte un costume-cravate et non l'habit officiel des présidents de la République et discrètement la rosette de la Légion d'honneur.
- Visiblement il cherche à la fois à montrer qu'il est un homme en phase avec la société dans laquelle il vit, tout en s'inscrivant dans un héritage historique fort (présence des livres).

Jacques Chirac

38 - *Date de naissance ?* 1932

39 - *Président de la République durant quelle période ?*

Élu le 7 mai 1995, entré en fonction le 17 mai 1995, réélu le 5 mai 2002

40 - *À quelle mouvance politique appartient-il ?* C'est un gaulliste.

41 - *Recherchez quelle autre fonction institutionnelle importante Jacques Chirac a occupée avant d'être élu président*

Il a été deux fois Premier ministre : de 1974 à 1976 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing ; de 1986 à 1988, cohabitation avec François Mitterrand.

42 - *Quels sont les éléments de rupture et les éléments de continuité par rapport aux portraits précédents ?*

- Il se fait photographier à l'extérieur dans les jardins de l'Élysée, en s'écartant légèrement il semble accueillir celui qui regarde le portrait : l'Élysée est « la maison des Français ».
- Comme Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, il porte un costume-cravate et non l'habit officiel des présidents de la République et discrètement la rosette de la Légion d'honneur. C'est donc une volonté d'apparaître résolument moderne et ouvert sur l'avenir qui préside à l'élaboration de ce portrait.



Nicolas Sarkozy

45 - *Date de naissance ?* 1955

46 - *Président de la République durant quelle période ?*

16 mai 2007 jusqu'au 15 mai 2012

47 - *À quel parti politique appartenait-il ?* Il était président de l'UMP, devenu les Républicains sous son impulsion

48 - *À quelle crise majeure mondiale a-t-il dû faire face ?*

La crise financière de 2008

49 - *Comment son attitude a-t-elle été qualifiée par les Français ?*

Suite à plusieurs apparitions dans la presse people, Nicolas Sarkozy a été qualifié de "président bling-bling", son image publique ayant été jugée comme trop ostentatoire.

50 - *Quelles différences et quels points de similitude observez-vous par rapport aux autres portraits ?*

- Présent dans la bibliothèque comme bien de ses prédécesseurs.
- Il est représenté de $\frac{3}{4}$.
- Un élément de rupture avec les portraits précédents : il est représenté en présence des drapeaux français et européen. Nicolas Sarkozy s'inscrit dans une politique qui se veut très pro-européiste.

François Hollande

51 - *Date de naissance ?* 1954

52 - *Président de la République durant quelle période ?*

Du 15 mai 2012 jusqu'au 14 mai 2017

53 - *À quel parti politique appartient-il ?* Au Parti Socialiste.

54 - *Quel projet de loi mené par le gouvernement Valls en 2016 a suscité la controverse dans la société française ?*

La loi Travail, aussi dite loi El Khomri, qui a été très contestée du fait qu'elle fait primer les accords d'entreprises relatives au temps de travail. Elle a été perçue par les mouvements syndicaux comme une atteinte aux droits des travailleurs. Ils dénoncent un trop grand pouvoir de décision des patrons sur le temps de travail des salariés.

55 - *Quel événement traumatisant pour la France est intervenu durant son mandat en 2015 ? Quelles mesures ont été prises ?*

- L'attaque du Bataclan perpétré par 3 commandos de Daesh le 13 novembre 2015. Une série de fusillades s'est poursuivie à plusieurs endroits à Paris jusqu'au stade du Parc des Princes.
- L'état d'urgence est prononcé par le Président de la République. Des frappes contre les territoires occupés par Daesh en Syrie sont lancées le 27 septembre 2015.

56 - *Quel palais se trouve derrière lui ?*

Le palais de l'Élysée. Il s'agit du palais présidentiel, la résidence de fonction du Président de la République. François Hollande refusera de l'occuper durant son mandat au nom de sa "normalité", du fait qu'il est un citoyen comme un autre.

57 - *À quel autre portrait cela fait-il penser ?* À celui de Jacques Chirac dont il s'inspire grandement du portrait. Ce qui est curieux, car il n'est pas du tout du même bord politique



Emmanuel Macron

58 - *Date de naissance ?* 1977

59- *Président de la République depuis combien de temps ?* 14 mai 2017

60 - *À quel parti politique appartient-il ?* La République En Marche, qu'il forme en 2016 lorsqu'il est candidat à la présidentielle, qui se nomme désormais Renaissance (RE).

61 - *Face à quel autre candidat est-il élu ?*

Face à Marine Le Pen, la fille de Jean-Marie Le Pen qui lui-même a été au second tour des élections présidentielles face à Jacques Chirac en 2002.

62 - *Quel dispositif exceptionnel est entré dans le droit commun sous sa présidence et sous quel gouvernement ?*

Il s'agit de l'état d'urgence, qui avait été prononcé par François Hollande et prolongé à plusieurs reprises, notamment après les attentats de Nice en 2016. Sous le gouvernement d'Edouard Philippe, les mesures de l'état d'urgence, dispositif exceptionnel, a été intégré au droit commun pour renforcer la sécurité intérieure de la République.

63 - *Quelles sont les deux crises majeures auxquelles il a dû faire face au cours de son mandat ?*

- Les Gilets Jaunes, mouvement social de contestation apparu en 2018 suite à la hausse des prix sur les carburants, imputée à une nouvelle taxation sur ces produits.

- La pandémie de covid-19, démarrée en 2020. Emmanuel Macron prononce un confinement national le 11 mars 2020, ce qui ne s'était plus produit depuis la Seconde Guerre Mondiale

64 - *En quoi son portrait officiel marque-t-il une rupture avec tous les autres précédents ?*

Son portrait est pris pleinement de face, devant le bureau présidentiel de l'Élysée, les mains appuyées sur la table. Une fenêtre ouverte derrière lui donne sur l'extérieur. Les drapeaux français et de l'Union Européenne encadrent cette fenêtre. Tous ces éléments forment une rupture avec les standards habituels de représentation du Président.

65 - *Sur quoi se tient-il ?*

Sur le bureau présidentiel à l'Élysée, ce qui est une attitude jusqu'alors jamais utilisé pour un portrait officiel du Président de la République.



F - Le « métier » de président de la République



1 En quoi consiste le travail d'un président ?

Évidemment les emplois du temps sont très variés et peuvent être à tout moment bouleversés par l'actualité mais voici un exemple qui illustre au mieux le travail du président.

Lundi 17 février 2003

- 11h00 Cérémonie de remise de décorations
- 18h00 Réunion informelle extraordinaire du Conseil européen sur l'Iraq
- 19h30 Dîner de travail des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne

Mercredi 19 février 2003

- 10h00 Conseil des ministres
- XXII^e sommet des chefs d'État d'Afrique et de France**
- 16h30 M. John Kufuor, *président du Ghana*
- 17h00 M. Umar Hasan al-Bachir, *président du Soudan*
- 17h30 M. Étienne Gnassingbe Eyadema, *président du Togo*
- 18h30 Réunion de travail du « groupe restreint » (pays francophones)
à l'occasion de la XXII^e conférence des chefs d'État d'Afrique et de France
- 20h00 Dîner des chefs d'État du « groupe restreint »

Jeudi 20 février 2003

- XXII^e sommet des chefs d'État d'Afrique et de France**
XXII^e conférence des chefs d'État d'Afrique et de France

Vendredi 21 février 2003

- XXII^e sommet des chefs d'État d'Afrique et de France**
- 16h30 M. Meles Zenawi, *Premier ministre d'Éthiopie*
- 17h00 M. Denis Sassou-Nguesso, *président du Congo*
- 17h45 M. Hosni Mubarak, *président de la République arabe d'Égypte*

Lundi 24 février 2003

- Dîner de travail avec le chancelier allemand M. Gerhard Schröder (Berlin)

Mercredi 26 février 2003

- Déjeuner avec le président du gouvernement espagnol M. José Maria Aznar

Exemple tiré de l'agenda du président de la République



QUESTIONS

1 - Quels sont les trois grands types d'activités du président sur le planning présenté ?



2 Quelles sont les résidences du président ?

• La résidence principale est le **palais de l'Élysée** situé 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré dans le 8^e arrondissement de Paris.



© Présidence de la République

• L'Élysée devient la résidence officielle du président de la République en 1848. C'est un ancien hôtel particulier.

• La nation met aussi à disposition du président de la République :

- **l'Hôtel Marigny**, pour accueillir les personnalités étrangères ;
- deux résidences d'été : le **château de Rambouillet** depuis 1896, le **fort de Brégançon** (Var) depuis 1968.

3 La présidence de la République : une « petite entreprise »

Il existe un certain nombre de collaborateurs du président dont :

- le **chef de l'État-major particulier** : c'est le conseiller militaire, il informe le président de la situation et prépare ses décisions ;
- le **secrétaire général** : il coordonne l'activité et le travail des différents collaborateurs du président, réunis au sein du secrétariat général et du cabinet ;
- le **directeur de cabinet** : il remplit pour le président un certain nombre de missions et il coordonne l'action des services de la présidence ;
- les **conseillers techniques** et les chargés de mission : ce sont les personnes membres de l'équipe qui entoure le président. Elles le tiennent informé de l'actualité dans leurs différents secteurs (social, culture, économie, affaires étrangères, etc.), lui font des propositions et préparent ses entretiens.

L'Élysée se compose aussi de **plusieurs services permanents** dont les principaux sont les suivants :

- le service de la correspondance présidentielle ;
- le service du protocole ;
- le service financier et du personnel ;
- le service des télécommunications ;
- le service des archives et de l'information documentaire ;
- le service informatique ;
- l'intendance ;
- le service des décorations ;
- le service de l'administration et conservation des résidences présidentielles ;
- la crèche ;
- le service médical ;
- le service audiovisuel ;
- le groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR) ;
- le service de protection des hautes personnalités (SPHP).





RÉPONSES

1 - Quels sont les trois grands types d'activités du président sur le planning présenté ?

- *Remise de décorations*
- *Conseil des ministres*
- *Activité diplomatique*



G - Le président de la République et les cadeaux



1 Pourquoi offre-t-on des cadeaux au président de la République ?

- De nombreuses motivations expliquent que l'on offre un cadeau, par exemple des cadeaux d'anniversaire.
- Cependant on constate que, pour la plupart, les cadeaux reçus par le président de la République le **sont à l'occasion de visites officielles ou de visites d'État** (de chefs d'État ou de gouvernement) : ce sont des **cadeaux protocolaires**.
 - Les déplacements du président de la République sont très codifiés, ils obéissent à un **rituel ancien dont les règles sont fixées par le protocole**.
 - C'est dans ce cadre que se déroule (parmi de nombreuses étapes obligées) l'échange de cadeaux.
 - Ces cadeaux étant faits au nom du peuple, ils ont pour mission de **représenter la nation** à travers son passé, ses traditions, son savoir-faire particulier, ses nouveautés, en fait ce qui fonde sa particularité.
 - Le cadeau peut aussi être l'occasion de **mettre en avant les points communs** entre deux États, de montrer le respect à l'égard de celui que l'on reçoit... Il est très souvent chargé d'un message diplomatique (dont l'interprétation n'est pas toujours aisée).
 - Cependant si le cadeau se fait au nom du peuple, s'il peut être investi d'une fonction diplomatique, il est aussi offert à une personne. En conséquence, le choix du cadeau tient compte des goûts de la personne à laquelle il est destiné.
- Enfin, on peut distinguer un cas assez particulier de cadeaux ; ceux qui impliquent des portraits :
 - soit en offrant son propre portrait (logique de la représentation poussée à l'extrême, parfois signe d'un culte de la personnalité) ;
 - soit en offrant le portrait de l'autre (or, dans ce cas de figure, il présente parfois les attributs de pouvoir du donateur : c'est une façon de voir l'autre à travers la vision que l'on a de soi-même).
- Il existe donc plusieurs types de cadeaux. Il faut surtout retenir que le cadeau n'est pas neutre : il est chargé de symboles donc porteur de sens (souvent multiples).



QUESTIONS

1 - *Au cours de la visite, relevez l'exemple d'un cadeau qui :*

- permet de « représenter » une nation :
- est investi d'une fonction diplomatique :
- tient compte des goûts de la personne à laquelle il est destiné :
- met en scène un portrait :



2 Qui offre ?

- Les cadeaux sont offerts à l'occasion de visites officielles ou de visites d'État **par des chefs d'État ou de gouvernement.**
- Les cadeaux peuvent aussi être offerts par des acteurs institutionnels, sociaux, par des anonymes ou à titre particulier, en France ou ailleurs.



Vocabulaire :

- visite d'État : visite la plus solennelle, préparée par les services du protocole des deux États. Elle dure plusieurs jours, le président de la République est reçu par son homologue de l'État d'accueil. Elles sont rares et ont un caractère symbolique ;

- visite officielle : le protocole est moins important, elles n'ont pas de durée obligée, la part des cérémonies est réduite ; en revanche, elles permettent de multiplier les entretiens informels.

Bouddha,
bois sculpté, terre,
métal,
112 cm de haut.

*Offert en novembre
1996 par un particulier.*



Masque de danse
Bamiléké en perles sur
toile de fibres synthétiques,
160 cm de haut.

*Offert en juillet 1999
par le président Paul
Biya, de la République
du Cameroun.*



QUESTIONS

2 - *Au cours de la visite, relevez l'exemple de cadeaux reçus :*

- à l'occasion d'une visite officielle :
- à l'occasion d'une visite d'État :
- à l'occasion d'un sommet international :
- de la part d'institutionnels :
- de la part de groupes sociaux précis :
- de la part de particuliers :



3

Le président de la République offre-t-il des cadeaux ?

Oui, comme ses homologues, le président de la République offre des cadeaux au nom de la France. Cependant, ces cadeaux sont aussi marqués d'une touche personnelle (qui implique donc la personnalité de celui qui offre et qui singularise le cadeau).



QUESTIONS

3 - Au cours de la visite, relevez des exemples de cadeaux destinés à être offerts par le président de la République française.

Ces cadeaux sont un dépôt du Quai d'Orsay, qui gère la réserve des cadeaux destinés à être offerts par le président de la République.

4

Jacques Chirac est-il le seul à avoir reçu des cadeaux ?

Les cadeaux protocolaires entre chefs d'État relèvent d'une **pratique ancienne**. En France, existe officiellement un chef du protocole depuis 1585 sous le règne de Henri III. Cela dit, les échanges de cadeaux existaient avant.

- Tous les chefs de l'État, et notamment tous les présidents de la V^e République, en vertu de leur fonction et à ce titre, ont également reçu des cadeaux.
- Le président Mitterrand a, le premier, donné ses cadeaux à une collectivité locale pour qu'un musée leur soit consacré, en l'occurrence le musée du Septennat, situé à Château-Chinon, dans le département de la Nièvre.





RÉPONSES

1 - Au cours de la visite, relevez l'exemple de cadeau qui :

- permet de « représenter » une nation :

Vase en porcelaine offert par Kim Jong-Pil, premier ministre de la République de Corée à l'occasion du 14-Juillet 1998 (espace Asie)

- est investi d'une fonction diplomatique :

Clé de la ville de Beyrouth en 1996 (espace Moyen-Orient)

- tient compte des goûts de la personne à laquelle il est destiné :

Miniatures de combat de sumo, offertes lors du sommet du G8 au Japon, du 21 au 23 juillet 2000 (espace Asie)

- met en scène un portrait :

Médaille commémorative offerte en mars 1998 par Boris Elstine, président de la Fédération de Russie (espace Europe)

2 - Au cours de la visite, relevez l'exemple de cadeau reçu... :

- à l'occasion d'une visite officielle :

Coffret marqueté offert au cours d'une visite officielle en République arabe syrienne en 1996 (espace Moyen-Orient)

- à l'occasion d'une visite d'État :

Masque de théâtre Nô offert par Ryutaro Hashimoto, premier ministre du Japon, lors de la visite d'État du président du 16 au 22 novembre 1996 (espace Asie)

- à l'occasion d'un sommet international :

Santiags de cow-boy, offertes par Bill Clinton, président des États-Unis d'Amérique, lors du sommet du G8 à Denver en 1997 (espace Amériques)

- de la part d'institutionnels :

Buste d'Abraham Lincoln, offert par Richard Daley, maire de Chicago, en février 1996 (espace Amériques)

- de la part de groupes sociaux précis :

Gobelet à boire le « Maté », offert par la bourse du commerce de Buenos Aires (Argentine), en 1997 (espace Amériques)

- de la part de particuliers :

Figure féminine Lobi aux bras levés, offerte par un particulier lors d'un voyage au Burkina Faso (espace Afrique)

3 - Au cours de la visite, relevez des exemples de cadeaux destinés à être offerts par le président de la République

Vins fins, porcelaines de Sèvres et de Limoges, horlogerie...
(espace d'introduction)





H - Des pistes pédagogiques et bibliographiques

1 Des pistes pédagogiques

Ce dossier est avant tout conçu :

- pour des élèves de classe de troisième (sont concernés les programmes d'éducation civique et d'histoire-géographie) ;
- pour des élèves de première (programme d'ECJS) ;
- pour des élèves de terminale (programme d'histoire).

Des fiches de travail (exploitation directe au musée, exploitation en cours par les élèves) sont intégrées aux différentes parties du dossier. Des fiches corrections destinées aux enseignants sont aussi disponibles.

Plusieurs entrées sont possibles (le pouvoir républicain, les présidents de la V^e République, qu'est-ce qu'une république ?, la Constitution, etc.).

Les parties questionnaires n'ont pas été pensées en fonction d'un niveau particulier. L'option qui a prévalu est celle du libre choix pédagogique de l'enseignant en fonction du niveau de sa classe, de ses objectifs pédagogiques. À chacun de composer son « menu » tant sur le choix des questionnaires que sur celui des questions dans chacune des fiches, et du niveau de réponse attendu.



2 Des pistes bibliographiques

- *Cadeaux du monde, la présentation permanente du musée du président Jacques Chirac*, éditions musée du président Jacques Chirac, 2001.
- « L'histoire », n° 258, octobre 2001, spécial, « Le président de la République ».
- Baumont S., *Les présidents de la République française, Les essentiels Milan, 2000.*
- Berstein S., *Chef de l'État. L'histoire vivante des 22 présidents à l'épreuve du pouvoir*, L'Histoire au présent, A. Colin, 2002.
- Coural J., *Le palais de l'Élysée. Histoire et décor*, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1994.
- De Gunten B., Martin A., Niogret M., *Les institutions de la France, Nathan, 1994.*
- Durand M.-F., Gimeno R., Mitrano P., Törnquist M., *L'espace mondial en 50 cartes*, Presses de Sciences Po, collection La bibliothèque du citoyen, 2002.
- Martinet G., *Les clés de la V^e République*, Seuil, 2002.
- Massot J., *La présidence de la République en France*, La Documentation Photographique, 1986.
- Morabito M., *Le chef de l'État en France*, Montchrestien, « Clefs », 1998.
- Muron L., *Raconte-moi... Le président de la République*, collection « Raconte-moi », Nouvelle Arche de Noé, 1997.
- Pasteur C., *L'Élysée. Histoire secrète et indiscretè, des origines à nos jours*, Tallandier, 1994.
- Ramonéda J., *99 réponses sur les institutions de la V^e République*, CRDP/CDDP Languedoc-Roussillon, 1997.
- Schnapper D., *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Folio actuel, 2000.
- Sirinelli J.-F. et al., *Dictionnaire historique de la vie politique française au xx^e siècle*, collection « Grands dictionnaires », PUF, 1995.
- Smith D., *Atlas du nouvel État du monde*, Collection Atlas/Monde, Éditions Autrement, 1999.
- Valode P., *Les vingt-deux présidents de la République française*, l'Archipel, 2001.
- Zarka J.-C., *Le président de la V^e République*, Ellipses, 1994.

3 Des sites Internet

- www.conseil-constitutionnel.fr
- www.elysee.fr
- www.vie-publique.fr

Ce dossier a été réalisé par David Lebrune,
professeur d'histoire-géographie, service éducatif
du musée du président Jacques Chirac.



I - Renseignements pratiques



1 Le service des publics

Associé à la vie du musée, il est aussi l'interlocuteur de toutes les personnes souhaitant un service sur mesure. En ce qui concerne les enseignants, il développe une politique d'édition de dossiers-ressources regroupant ressources documentaires et pistes d'exploitation pédagogique. Ce service aide ponctuellement au montage de projets originaux.

2 Le service jeune public

Le service jeune public, au sein du service des publics, propose des outils, des guides-jeux d'aide à la visite au jeune public ainsi qu'aux enseignants ou accompagnateurs. À l'occasion de chaque nouvelle exposition, le service jeune public du musée propose des visites guidées, des animations et un jeu pédagogique.

Le service jeune public

se tient à la disposition des enseignants et des groupes scolaires pour l'organisation de visites sur une demi-journée ou une journée et pour tout projet particulier. Il est important de réserver au moins quinze jours avant le jour de votre venue.

*Pour toute information ou demande de rendez-vous :
Équipe du musée Jacques Chirac
Tél. 05 55 21 77 77 -
musee.president@correze.fr*



3 Horaires d'ouverture et tarifs

D'avril à mai et d'octobre à novembre

Tous les jours sauf le lundi
de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Juin, juillet et août

Tous les jours sauf le lundi
de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à
18h00

*Le musée est un musée départemental,
labellisé "musée de France",
réalisé avec le soutien du ministère
de la Culture et de la Communication,
du Fonds national d'aménagement
et de développement du territoire,
de l'Union européenne, du ministère de l'Intérieur,
du Conseil régional du Limousin.*

Droits d'entrée :

Gratuit pour les moins de 18 ans et les accompagnateurs
Visite guidée et animation gratuite pour les
groupes scolaires et leurs
accompagnateurs. La visite de la réserve
est incluse dans le droit d'entrée.

Vestiaire gratuit.

Tous les espaces du musée sont accessibles
aux personnes à mobilité réduite
(rampes d'accès et ascenseur).

19800 Sarran

Tél. 05 55 21 77 77 - Fax 05 55 21 77 78

musee.president@correze.fr

www.museepresidentjchirac.fr

musée
du président
JACQUES CHIRAC

